

## GACOGNE SOUS LE SECOND EMPIRE

Il est difficile de trouver des documents authentiques antérieurs au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle concernant Gâcogne. Aussi, c'est à partir de 1855, sous le Second Empire, que va débiter le parcours qui vous est proposé, lequel se terminera en 1870, année marquée par la déchéance de Napoléon III, la fin du Second Empire et l'avènement de la Troisième République. La suite vous sera contée à l'occasion des prochains bulletins tel un feuilleton à épisodes.



NAPOLÉON III.

### • Année 1855

#### Elections municipales

Les élections municipales de 1855 reconduisent M. Léger BAUDIN dans ses fonctions de Maire. Considéré comme « un homme de confiance, de cœur et d'intelligence, capable de poursuivre avec zèle le système d'amélioration commencé avant lui », M. Léger BAUDIN, propriétaire, menuisier et meunier du Moulin de La Roche, s'était vu passer le flambeau municipal par M. André Marie DUPIN dès 1848. M. Léger Charrette est nommé Adjoint.

Le caractère autoritaire du régime institué par Napoléon III oblige chacun des 12 conseillers municipaux élus à prêter serment selon ces termes : « *Je Jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur* ». Notons qu'à cette élection de 1855, M. André Marie DUPIN, Conseiller Municipal, avait obtenu la majorité des suffrages, suivi de très près par M. Léger BAUDIN. A cette époque, chacun des élus devait déclarer sa fortune personnelle évaluée en revenus, ainsi que son degré d'instruction. Sur les douze, deux ne savaient ni lire, ni écrire, mais seulement signer leur nom.

#### Taxe sur les chiens

Une nouvelle loi datée du 2 Mai 1855 prévoit le paiement dès Janvier 1856 d'une nouvelle taxe municipale sur les chiens répartie de la façon suivante :

- 5 F pour les chiens de 1<sup>ère</sup> classe (agrément et chasse)
- 1 F pour les chiens de garde.

#### Chemin de fer Auxerre-Avallon

Cette même année la commune de Gâcogne est sollicitée par le Sous-Préfet de Clamecy pour la création d'un chemin de fer reliant Auxerre à Avallon. Elle approuve pleinement le projet, mais ne peut prendre aucun engagement financier sur ce point.

#### Demande de créations de foires

En cette seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, les conseils municipaux devaient délibérer sur les projets de créations de foires dans les villages voisins. C'est ainsi que systématiquement ces demandes, provenant soit d'Ouroux, de Brassy, de Montreuillon ou autres, étaient rejetées par les élus de Gâcogne sous les prétextes suivants : « *La trop grande multiplicité des foires est une cause de dépenses pour beaucoup de personnes et une perte de temps nuisible aux intérêts de l'agriculture. Les curieux ne craignent pas de quitter leur ouvrage les jours de foires pour y aller dépenser leur temps et leur argent* ».

- **Année 1856**

Projet de reconstruction de l'église

On s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour la reconstruction complète de l'église qui menace ruine. Les plans et devis ont été établis, mais on ne voit pas comment faire face à la dépense. Le Conseil, en présence des plus forts imposés, vote un impôt extraordinaire sur les quatre contributions de la commune pendant dix années consécutives. Cela ne suffit pas. On décide alors de « supplier » M. le Préfet d'employer son influence auprès de M. le Ministre des Cultes pour le décider à venir en aide à la commune en prenant en considération les sacrifices imposés aux habitants, à défaut de quoi la reconstruction de l'église ne pourrait être envisagée.

Achat de terrains pour construction de chemins

C'est également en 1856 que sont signés les actes d'acquisition de terrains permettant la création du chemin de moyenne communication N° 22 reliant Lormes à Ouroux, notamment pour la traversée du « Petit Carré ». D'autres acquisitions de terrains sont prévues pour la construction du chemin vicinal N° 7 de Gâcogne au port de Trébuchet par Lavault.

Construction du mur d'enceinte de la maison commune mairie-école

Cette même année 1856, Gâcogne, qui s'était vu attribuer en 1852 un secours de 2 000 F alloué par « Son Excellence » M. le Ministre de l'Instruction Publique, rend compte à M. le Préfet de l'achèvement des travaux et de la répartition des dépenses. Cette somme a permis la construction d'un mur d'enceinte de 477 m<sup>2</sup> autour de la maison commune mairie-école, ainsi que le nivellement du jardin, de la cour, la démolition de rochers et la réparation de la maison d'école.

Demande de création d'une école de filles

A cette époque, seuls les jeunes garçons de la commune bénéficiaient de l'instruction primaire. Il n'existait aucune école de filles. Un enseignement de travaux d'aiguilles créé en 1854 se pratiquait à l'école des garçons pendant que ceux-ci étaient en récréation. Or, cette école des filles était réclamée depuis plusieurs années par M. le Sous-Préfet, sans résultat, les frais d'une telle réalisation étant inenvisageables par la commune. Seize habitants, qui curieusement n'avaient pas de filles, firent même une pétition qui fut sans effet par suite de ce manque de moyen.

- **Année 1857**

Chemin de fer – Embranchement La Roche-Auxerre-Clamecy

Il est question de faire pénétrer le chemin de fer dans le département de la Nièvre en prolongeant l'embranchement de La Roche-Auxerre jusqu'à Clamecy et plus tard, jusqu'à Nevers. Le village de Gâcogne qui pratique le flottage de bois et la vente de bovins est très intéressé par les avantages qu'il pourrait tirer du trafic offert par cette grande conquête du siècle. Et pour cause ! Chaque année, au départ de la Nièvre, on conduit à Paris 200 millions de Kg de bois à brûler, plus de 16 millions de Kg de charbon, des quantités importantes en blé, pierres, bestiaux et un chiffre toujours croissant de voyageurs. L'embranchement prévu laisse envisager pour le Morvan un essor économique sans précédent grâce à l'approvisionnement rapide vers Paris du bois de chauffage, de la viande de boucherie et autres produits du terroir.

- **Année 1858**

Tentative d'assassinat de l'Empereur

Le 14 Janvier de cette année 1858, l'Empereur Napoléon III est victime d'une tentative d'assassinat. Les trois bombes qui ont été posées sur son passage laissent indemnes l'Empereur et son épouse, mais font 8 morts et 150 blessés. A l'annonce de cet acte malveillant, le Conseil Municipal de Gâcogne écrit une lettre personnelle à « Sa Majesté » pour lui exprimer sa douleur et son indignation. En même temps, il remercie la providence d'avoir évité le pire et d'avoir, en quelque sorte sauvé la destinée de la France reposant alors sur la tête de l'Empereur.

Construction du chemin N° 22

On décide de réaliser des travaux déjà projetés pour la construction du chemin de moyenne communication N° 22 qui mène de Lormes à Ouroux et, pour ce qui concerne Gâcogne, la partie comprise entre la maison d'école et la « route impériale » N° 77 bis sur une longueur de 756 mètres. En fin d'année, on prie M. le Préfet de presser l'achèvement de ce chemin en très mauvais état sur la

partie ébauchée. En effet, la voiture publique de Lormes à Ouroux vient d'y briser ses ressorts et journallement des voitures particulières y restent embourbées ou détériorées.

- **Année 1859**

Chauffage de l'école communale

La commune est désespérément pauvre et a beaucoup de mal à honorer tous ses engagements. Les enfants qui fréquentent l'école sont contraints de déposer chaque matin leur contingent de bois permettant d'assurer le chauffage de l'école. On a du mal à imaginer ce que cela peut représenter pour ceux qui, par temps de neige, viennent à pied des hameaux éloignés. Déjà, en 1856, M. le Préfet avait estimé que cette pratique était abusive. C'est seulement en 1859 que la municipalité vote une somme de 95 F qui, portée au budget, permettra dorénavant de chauffer l'école et de décharger les pauvres enfants de cette corvée.

Félicitations adressées à l'Empereur

En 1859, la France de Napoléon III porte secours au royaume du Piémont, au nord de l'Italie, lequel est attaqué par les Autrichiens. Cette campagne, qui dura deux mois, de Mai à Juillet, fut particulièrement sanglante, mais marquée en faveur de la France par les victoires de Magenta et de Solferino. Cette aide pour l'unification de l'Italie fut l'occasion pour Napoléon III d'accroître sa popularité en agrandissant la France du Conté de Nice et de la Savoie et en signant la paix avec l'Empereur d'Autriche, ce qui fit de lui le champion de la liberté des peuples. A cette occasion, Gâcogne ne manqua pas de féliciter son Empereur en lui adressant un message fort sympathique, daté du 16 Août 1859. En voici le texte authentique dont le style semble sortir tout droit de la plume de notre Procureur Général qui, d'ailleurs, l'a signé conjointement avec M. Léger Baudin, maire et M. Pierre Pillavoine, buraliste :

« Sire,

« *Le Conseil municipal de Gâcogne, Nièvre, s'unit avec empressement aux manifestations qui partent de tous les points de la France pour vous faire part de ses sympathies et de son dévouement à l'occasion des grandes victoires remportées par vos ordres et sous vos yeux dans la Lombardie.*

« *Après vous avoir suivi de ses vœux sur le champ de bataille avec cette vaillante armée dont vous avez partagé les fatigues et les dangers, le Conseil Municipal est heureux de saluer votre retour, qui après les prodiges d'une campagne si rapide, a été pour la nation reconnaissante le bienfait d'une paix glorieuse. Nous remercions la providence, avec toute la commune de Gâcogne, dont nous sommes les interprètes, de vous avoir conservé sain et sauf pour cette France dont vous êtes le Sauveur et l'espoir, avec votre épouse auguste\* et le Prince Impérial.*

\**auguste* : qui inspire un grand respect, de la vénération.

Projet de création du chemin N°12

C'est aussi l'année où l'on projette la création d'un chemin de moyenne communication qui relierait Brassy à la route départementale N° 12 vers la Croix-Milan.

- **Année 1860**

Achat de terrains pour la continuité du chemin N° 22

En 1860 sont signés les actes d'acquisition de terrains permettant de poursuivre la construction du chemin de moyenne communication N° 22 de Lormes à Ouroux, partie comprise entre la maison d'école et les étangs du Moulin de La Roche aboutissant à la route impériale N° 77 bis.

Elections municipales

Les élections municipales de 1860 reconduisent M. Léger Baudin dans ses fonctions de Maire. Cette fois, il se place en première position avec 180 suffrages obtenus, alors que M. André Marie Dupin prend la seconde place avec 160. M. Léger Charrette est également reconduit dans ses fonctions d'Adjoint. Comme il se doit, l'ensemble des membres du Conseil prêtent serment, jurant encore une fois *obéissance et fidélité à l'Empereur*.

Projet d'un mur de soutènement le long de la place publique

Le long de la place publique du bourg, un mur de soutènement est devenu nécessaire pour le passage du chemin de moyenne communication reliant Lormes à Ouroux dont les travaux ont occasionné un fort talus, très dangereux, le long de cette place.

- **Année 1861**

Opposition faite au projet d'un bureau de Poste à Vauclaix

Il serait question de créer un établissement de « poste aux lettres » à Vauclaix et d'y rattacher Gâcogne. Or, cette dernière commune fait opposition à ce projet, considérant être bien desservie avec le bureau de Lormes et ne voulant subir aucun changement.

Projet de réalisation d'un chemin reliant La Roche et Champcoulant

L'Empereur vient d'attribuer une allocation de 25 millions de Francs destinés à la réalisation de chemins vicinaux dans les communes.. Le moment est tout à fait propice pour entreprendre le chemin projeté entre La Roche et Champcoulant faisant se communiquer les communes de Gâcogne et de Mhère. Le chemin est alors considéré comme étant d'une grande utilité car il aboutirait des deux côtés au pont flottable de l'Anguisson, tant sur La Roche qu'à la planche de Laforgeot\*.

\* Laforgeot : orthographe relevé dans les documents de l'époque.

- **Année 1862**

Visite de l'Empereur à Nevers

L'Empereur et l'Impératrice ont prévu de se rendre à Nevers le 7 Juillet 1862. M. le Préfet de la Nièvre et M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Clamecy expriment le désir de voir organiser une députation dans la commune de Gâcogne à l'occasion du voyage à Nevers de leurs majestés.

Le Conseil Municipal est heureux de pouvoir témoigner ses sentiments patriotiques, mais en raison du peu de moyen dont dispose la commune, il propose à ceux qui auraient l'intention de faire partie de la députation, de prévoir ce déplacement à leurs frais et dépens.

M. Léger Baudin et son Adjoint, M. Léger Charrette, ainsi que huit autres conseillers proposent de faire partie de cette députation dont le plus âgé, M. Joseph Grillot, en sera le porte drapeau.

La commune accepte de donner une somme de 50 F pour l'acquisition d'un drapeau en soie qui portera l'inscription suivante : « *Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice, Vive le Prince Impérial* » précédée du nom de la commune de *Gâcogne*. M. le Sous-Préfet se chargera de faire confectionner ladite bannière. Quant à chacun des membres de la députation, ils devront faire l'acquisition de leur brassard, à leurs frais, à Nevers.

Création d'une bibliothèque scolaire

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique annonce que chaque école doit être pourvue d'une bibliothèque scolaire. Gâcogne n'échappe pas à la règle : On décide d'acheter un corps de bibliothèque, des livres de lecture qui seront prêtés aux familles, ainsi que des manuels qui serviront à l'enseignement des élèves.

Création du chemin N° 2 La Roche à Champcoulant

Le devis du chemin reliant La Roche à Champcoulant est établi pour un montant de 4 000 F. M. André Marie Dupin propose d'avancer 2 800 F. sans intérêt, lesquels seront remboursés au prêteur au moyen des fonds provenant de la vente des chaumes communales, le solde (1200 F) sera prélevé sur le rôle des prestations de 1863. Pour permettre cette réalisation, il y a lieu d'acquérir des terrains appartenant à MM. Léger Charrette (Adjoint), Claude Bonnet, Claude Fallet, ainsi qu'à M. André Marie DUPIN qui fait généreusement don des siens.

- **Année 1864**

Continuité du chemin N° 17

On poursuit la construction du chemin de grande communication N° 17 qui va relier Lormes à Autun en particulier le tronçon qui traverse les bois à partir de la Chaume des Ponts et qui va rejoindre la route impériale vers l'étang du Vernet.

Constat de dégradation des bâtiments du presbytère

Les bâtiments attachés au presbytère, servant de grange, remise, écurie, « toîtions » divers, ainsi que lieux d'aisance, sont dans un état d'extrême dégradation. Les murs, ainsi que les toitures tombent de vétusté. Faute de réparation ou de reconstruction immédiate, il en résulterait de graves incidents que les élus doivent éviter à tout prix.

- **Année 1865**

Elections municipales

Les élections municipales de 1865 seront, comme les deux précédentes, suivies d'une cérémonie durant laquelle les douze élus devront « *jur*er obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ». M. Léger Baudin sera reconduit dans ses fonctions de maire avec une large majorité de 175 suffrages ; M. Léger Lepiot, qui a obtenu 144 suffrages, sera nommé Adjoint ; M. André Marie Jean Jacques Dupin, alors âgé de 82 ans, obtiendra 129 suffrages.

Impossibilité de réalisation d'une école de filles

Il n'y a toujours pas d'école de filles. M. le Sous-Préfet invite la municipalité à en examiner sérieusement la création. Or Gâcogne, n'ayant aucun revenu, n'a pas les moyens d'assurer le traitement fixe d'une institutrice (soit 200 F), ni le loyer de la maison d'école qui doit se composer d'un minimum de deux pièces. Des chaumes ont été vendues et le produit de ces ventes a servi en partie à financer des chemins de différentes natures et, en particulier, le chemin de communication N° 17 reliant Lormes, Ouroux à Autun. Le surplus est destiné à la reconstruction de l'église qui menace ruine. Il n'y a donc aucune possibilité d'envisager l'ouverture d'une école de filles à Gâcogne. La commune a cependant fait établir dans l'école des garçons une cloison séparatrice permettant aux filles de s'initier à des travaux de couture dans un atelier dont la direction a été confiée à la femme de l'instituteur.

Construction d'un mur de soutènement le long de la place

Une somme de 350 F est votée pour la construction jugée urgente d'un mur de soutènement le long de la place de l'église. Il y a urgence à faire ces travaux en raison des éboulements qui se reproduisent chaque hiver, d'autant plus que le chemin qui conduit sur la place est devenu presque impraticable.

Décès de M. André Marie Dupin

Le 10 Novembre 1865, Monsieur André Marie Dupin décède à son domicile parisien. Nous sommes en 2005 : cela fait maintenant 140 ans. Par testament, il lègue la somme de 50 F à la Fabrique\* de l'église paroissiale de Gâcogne.

\*Fabrique : Ensemble des clercs et des laïcs chargés de l'administration des fonds et revenus affectés à la construction, à l'entretien de l'église.

- **Année 1866**

Reprise du projet de construction de l'église

A différentes reprises, le Conseil Municipal, ainsi que le Conseil de Fabrique, ont pris des délibérations relatives à la reconstruction de l'église. Toutefois, ces démarches sont restées sans suite. Des plans et devis ont cependant été dressés par M. Paillard, architecte du département. Or, la nécessité se fait de plus en plus pressante de reconstruire l'église à neuf. Les habitants de Gâcogne insistent pour que le projet se réalise le plus rapidement possible. La commune a vendu des chaumes communales dans cette intention et le Conseil charge M. le Maire de faire revenir M. Paillard pour dresser de nouveaux plans et devis le plus promptement possible après que M. le Préfet ait donné son approbation sur ce point.

- **Année 1868**

Un don va permettre la création d'une école de filles

C'est en 1868 qu'un généreux bienfaiteur vient au secours de Gâcogne pour permettre enfin la création d'une école de filles. Le mécène n'est autre que M. Eugène Dupin, neveu du grand homme André Marie Dupin. Son père, Philippe Dupin, frère du Procureur, député et brillant avocat, avait perdu la vie des suites d'une grave maladie, à Pise (Italie) où il était allé se faire soigner. M. Eugène Dupin n'avait que 25 ans lors de la disparition de son père. Châtelain de Raffigny que son oncle lui avait transmis en héritage, en même temps que du château de Chitry, propriété de son père, M. Eugène Dupin était Inspecteur d'Exploitation Commerciale des Chemins de Fer, en même temps que membre du Conseil Général de la Nièvre et Chevalier de la Légion d'Honneur.

C'est par acte notarié daté du 18 Mars 1868 que M. Eugène Dupin fait don à la commune de Gâcogne d'une maison et ses dépendances, ainsi qu'un jardin et une pièce de terrain attenants sis sur la place de l'église. Les conditions stipulées dans l'acte de donation sont les suivantes :

« La Commune de Gâcogne devra avoir dans la maison et les bâtiments donnés par M. Eugène Dupin  
« deux ou trois religieuses, dont deux seront chargées spécialement de l'éducation et de l'instruction  
« des jeunes filles et la troisième spécialement, de donner ses soins gratuits aux malades de la  
« Commune. Les religieuses devront appartenir à l'ordre des Sœurs de Nevers, ou en cas  
« d'impossibilité, à un autre ordre religieux légalement reconnu en France et désigné par  
« Monseigneur l'Evêque de Nevers.

Demande de rattachement de la commune de Gâcogne au Canton de Lormes

En fin d'année les habitants de Gâcogne demandent, par pétition, la distraction de leur commune du canton de Corbigny et son rattachement au Canton de Lormes. Les motifs allégués sont les suivants :

- . Les impôts sont payés à Lormes ;
- . La Direction des Postes est établie à Lormes ;
- . C'est sur les marchés de Lormes que se dirigent les produits de la commune de Gâcogne ;
- . Les rapports avec Corbigny n'ont lieu que pour les besoins de la justice dont l'exercice est gêné par les distances.
- . Les déplacements vers Corbigny sont beaucoup plus coûteux pour les habitants de Gâcogne que ceux effectués vers Lormes.

• Année 1869

Décision de reconstruction de l'église

Le sujet le plus pressant pour la Commune est la reconstruction de l'église. Depuis 1851, les rapports successifs de différents architectes arrivent tous à la conclusion que, vu son état de délabrement, l'église ne doit pas être réparée, mais qu'il y a nécessité de la reconstruire. C'est également depuis 1851 que le Conseil de Fabrique, associé au Conseil Municipal, étudie les moyens de faire face à cette énorme dépense.

- . En 1856, le Conseil municipal, assisté des plus forts imposés, votait 19 centimes par famille sur les quatre contributions de la commune pendant dix années consécutives ;
- . La vente de chaumes communales réalisée pour la reconstruction a produit une somme de 9 566 F.
- . Le produit de la souscription ouverte dans la commune s'élève à 21 917 F.
- . Un rabais est assuré dans l'adjudication.
- . Enfin, l'espoir subsiste quant à la bienveillante générosité de M. le Ministre des Cultes, ainsi qu'aux diverses aides et secours sollicités auprès de M. le Préfet.

Considérant :

- Qu'il est inenvisageable de laisser disparaître du pays le culte religieux ;
- Le désir pressenti de la population qui n'a pas hésité à faire des sacrifices pour assurer les fonds nécessaires à la reconstruction ;
- Que les divers apports financiers seront suffisants,

La municipalité décide, le 10 Février 1869, de mettre à exécution les plans et devis dressés par l'architecte, M. Lutz, pour un montant de 51.920 F

Condition imposée par l'Administration pour cette reconstruction

Mais, par lettre du 9 Mars 1869, M. le Sous-Préfet autorise la reconstruction de l'église à condition que les trois quarts des fonds à dépenser soient garantis. La municipalité se réunit pour refaire ses comptes et décide :

- ♦ Qu'il n'est pas nécessaire aux besoins du culte que le clocher, dont le coût atteint 8.000 F, soit immédiatement bâti. Ce qui réduit les fonds nécessaires à 44 000 F.
- ♦ On évalue à 2 000 F le rabais fait par les adjudications, ce qui ramène le coût de l'édifice à 42 000 F.

Les trois quarts de cette somme s'élevant à 31 500 F., les conditions sont remplies puisque :

. L'état des fonds disponibles fourni par le receveur municipal est de	.....	10 216, 89 F
. Le montant des fonds de souscription s'élève à	.....	21 917,-- F
soit un total de	.....	<b>32 133, 89 F</b>

chiffre supérieur au trois quarts de la dépense.

C'est ainsi que les travaux de reconstruction de l'église vont pouvoir commencer après que l'on ait renoncé à la construction de la flèche, dans le respect des prescriptions administratives de la Sous-Préfecture. Toutefois, il faudra attendre le 19 Mai 1871 pour voir poser la première pierre.

#### Réparations urgentes à la maison commune mairie-école

Fin 1869, la maison d'école et la mairie, construites sous le mandat de M. André Marie Dupin, avaient plus de 20 ans. Les intempéries les avaient fortement dégradées, à tel point que l'on craignait à tous moments que de graves incidents surviennent. Le plafond du rez-de-chaussée s'était affaissé et les galandages du premier étages s'étaient désassemblés sur tous les points. L'Entreprise Gabriel Bailly de Lormes commença au plus vite les réparations sous la surveillance du maire et de deux conseillers.

#### Reconstruction des bâtiments de la cure

C'est également à la fin de l'année 1869 que se décide la reconstruction des bâtiments de la cure (actuelle auberge), à savoir : une grange, une écurie, un bûcher, et de petits toits à adosser au presbytère. Les anciennes constructions réalisées de 1847 à 1849 offrent un véritable danger, principalement pour le curé qui les occupe. Le malheureux est dans l'impossibilité de mettre les moindres choses à l'abri de la pluie et du vent. Pour ce faire, il est décidé d'adopter les plans et devis de M. Garnier, Agent Voyer du Canton de Lormes, qui font état d'un coût de 4 500 F. Pour faire face à cette dépense, le plan suivant est adopté :

- 300 F provenant de la Fabrique
- 400 F votés au budget 1869
- 400 F « « 1870
- 150 F venant d'un don particulier,
- 2 000 F provenant de chaumes vendues par droit de préemption, soit :
- **3 250 F au total**

Pour le surplus de la dépense, on prétend pouvoir compter, comme pour l'église, sur les aides bienveillantes de la Préfecture et du Ministère de l'Intérieur.

#### Nombreuses arrivées d'enfants assistés de la Seine

La fin de l'année 1869, la Municipalité constate que le nombre des enfants assistés de la Seine devient de plus en plus important. Il en résulte pour les instituteurs un surcroît de travail pour lequel ils ne reçoivent aucune rétribution . Le supplément qui leur est alloué suffit à peine à payer les frais de fournitures faites à ces enfants. Les membres du Conseil présentent par lettre leurs doléances à Monsieur le Directeur de l'Enseignement Primaire afin qu'il examine et porte remède à cette situation.

#### Année 1870

##### Distribution du courrier à Gâcogne

En Juin de cette année 1870, M. le Maire s'inquiète de la façon dont s'effectue la distribution du courrier dans la commune de Gâcogne et transmet par lettre ses revendications à l'Administration des Postes.

La Municipalité considère que le Service des Postes a toujours été organisé de la façon la plus déplorable qu'il soit pour les intérêts de la commune de Gâcogne. Le facteur, qui part le matin de Lormes pour la desservir, doit effectuer une tournée tellement longue qu'il ne peut être de retour le soir avant le départ du courrier. En conséquence, il faut 4 jours pour avoir une réponse de Paris et 6 jours pour une réponse de Corbigny, Prémercy ou Nevers. Or, l'ouverture prochaine du chemin de fer de Clamecy va permettre de créer un service de voiture qui arrivera à Corbigny à 8 H du matin, en même temps que le courrier de Nevers. Le Maire préconise qu'il serait très avantageux pour la commune qu'une voiture parte de Corbigny le matin, en direction de Gâcogne où elle déposerait le courrier. Le courrier habituel de Lormes à Chassy serait supprimé et remplacé par deux facteurs boîtiers qui desserviraient à partir de Gâcogne, à la fois Mhère, Vauclaux et Gâcogne.

Déchéance de l'Empereur

Le chiffre triomphal du plébiscite\* de Mai 1870 semble assurer une vieillesse heureuse à l'Empereur. Toutefois, la rupture entre le régime et le petit peuple des villes qui a voté « Non », alors que les paysans, toujours conservateurs, continuent de le soutenir, ajoutée à la guerre entre la France et la Prusse seront fatales au Second Empire.

C'est la France qui déclare la guerre à la Prusse le 19 Juillet 1870. Les vainqueurs seront les allemands : L'Alsace est perdue le 6 Août et la Lorraine le 18. Le souverain qui commande lui-même une partie des troupes se fait encercler à Sedan : C'est la capitulation du 2 Septembre. La nouvelle de ce désastre provoque la chute du Régime. Le 4 Septembre la foule parisienne envahit l'Assemblée et Gambetta lui fait approuver la déchéance de l'Empereur. Le même jour la république est proclamée à l'Hôtel de Ville.

**C'est la fin du Second Empire.**

\* Plébiscite : Lorsqu'il le juge bon, l'Empereur demande aux Français s'il est toujours d'accord avec eux. Ceux-ci lui répondent par un bulletin de vote contenant le mot *Oui* ou le mot *Non*. C'est un *plébiscite*.

Ces événements retracés sur une période de quinze années font ressortir :

- ❖ Un désenclavement de Gâcogne qui, longtemps cloisonné par ses forêts et ses hameaux, va connaître le début d'une ouverture sur l'extérieur grâce à la création, encouragée par le Gouvernement, de plusieurs chemins vicinaux qui vont rejoindre son artère principale : la route royale, devenue impériale N° 77 bis. A cela s'ajoute une perspective de pénétration du chemin de fer dans les villes proches telles qu'Avallon et Clamecy.
- ❖ L'attachement particulier du monde paysan en faveur de l'Empereur. Il est certain que cette tendance est très fortement soutenue par les châtelains, grands propriétaires, bien implantés dans la commune depuis des générations. Ce sont eux qui détiennent le pouvoir qu'ils exercent d'une main ferme mais discrète, aidés en cela par des élus qui leur sont tout dévoués. Leur influence est d'autant plus grande qu'ils ont eu à plusieurs reprises un rôle de bienfaiteur.
- ❖ L'importance de la religion catholique, dont Napoléon III était un ardent défenseur, qui explique le désir impérieux des habitants, également soutenu par les notables, de voir reconstruire leur église, même au prix de lourds sacrifices financiers.
- ❖ Un souci de remise en état ou de reconstruction de tous les édifices dégradés construits dans le passé.
- ❖ Un développement de l'instruction primaire avec l'implantation tant souhaitée d'une école de filles.

Tous ces arguments permettent de penser que Gâcogne a fait un grand pas en avant sous le Second Empire.

Camille Debèze